



## Communiqué de presse

### Contacts :

Média : Paul Platt  
+44 20 3124 7659  
Email : [Paul.Platt@willis.com](mailto:Paul.Platt@willis.com)

Media : Céline Meslier  
+33 1 41 43 55 02  
Email : [celine.meslier@grassavoie.com](mailto:celine.meslier@grassavoie.com)

Investisseurs : Peter Poillon  
+1 212 915 8084  
Email : [Peter.Poillon@willis.com](mailto:Peter.Poillon@willis.com)

## **Le groupe Willis fait une offre ferme d'acquisition de la société Gras Savoye à fin 2015, pour étendre son offre globale et intégrée à ses clients internationaux**

**PARIS, FRANCE, 22 avril 2015** – Willis Group Holdings plc (NYSE : WSH), groupe mondial de courtage en assurance, réassurance, conseil en gestion des risques et ressources humaines, déjà détenteur de 30% du capital de Gras Savoye, annonce aujourd'hui avoir remis une offre ferme pour acquérir 70% du capital de Gras Savoye, le premier courtier d'assurance français. Cette opération valoriserait la participation acquise (70%) à 510 M€ (hors refinancement de la dette bancaire de Gras Savoye à hauteur de 50M€).

Le Conseil de surveillance de Gras Savoye a accueilli favorablement cette offre. L'opération devrait être réalisée d'ici fin décembre 2015, sous réserve de l'approbation des autorités règlementaires et de la concurrence. L'offre doit par ailleurs être acceptée par les autres actionnaires de Gras Savoye, cette acceptation ne pouvant intervenir qu'après consultation des instances représentatives du personnel de Gras Savoye.

Ce rapprochement permettrait de renforcer l'offre des deux groupes et donnerait naissance à un nouvel acteur global dans le courtage en assurance, réassurance, conseil en gestion des risques et ressources humaines, grâce à un ancrage fort à l'international. La présence combinée des deux groupes se traduirait ainsi par une présence dans 131 pays, dont 84 filiales détenues en propre. Le nouvel ensemble permettrait de constituer un groupe qui disposerait:

- D'un réseau solide sur le marché français pour lequel Gras Savoye est le leader incontesté et occupe une position de premier plan dans le secteur des PME-PMI, un marché à haut potentiel.

- D'une expertise et du rayonnement nécessaires pour répondre aux attentes des groupes internationaux, notamment en France, où sont basées 31 des 500 sociétés du classement Fortune Global 500 – ce qui place la France au 4<sup>ème</sup> rang mondial et au 1er rang européen en ce qui concerne la présence de ces entreprises internationales.
- D'un accès aux économies et aux marchés d'assurance à forte croissance, dont l'Europe centrale et de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique. Pour l'Afrique, le réseau est constitué de 42 bureaux dans 31 pays.
- D'un portefeuille solide de produits d'assurance IARDT et d'assurances de personnes.

La combinaison des activités complémentaires de Gras Savoye et Willis s'inscrirait dans la continuité de 40 ans de partenariat. La bonne connaissance réciproque des deux entreprises devrait faciliter et accélérer le rapprochement opérationnel entre ces deux groupes.

L'expertise de Gras Savoye sur des secteurs clés, tout comme sa notoriété dans les marchés à forte croissance, viendrait renforcer les capacités de Willis en matière de lignes spécialisées, permettant la création d'une offre de produits différentiante, porteuse de valeur ajoutée pour les clients.

A l'issue de cette opération, Gras Savoye intégrerait le groupe Willis tout en conservant sa dénomination sociale et sa marque sur des marchés-clés, notamment la France. Paris deviendrait ainsi l'un des centres d'expertise mondiaux pour le nouveau groupe.

**Dominic Casserley**, PDG du groupe Willis : « Nos clients nous perçoivent comme un groupe mondial de conseil et de courtage de référence. Cette nouvelle étape de notre partenariat de longue date avec Gras Savoye nous permettrait, ensemble, d'élargir les offres de services disponibles pour nos clients et de renforcer notre rayonnement et notre expertise. Nous accompagnerions les clients aussi bien sur les marchés émergents que développés, et ce en leur assurant une expansion en toute sécurité. Cette opération unirait deux réseaux mondiaux complémentaires, leurs expertises analytiques respectives et leurs modèles d'exploitation chacun organisé sur un ensemble de valeurs, dans le but d'apporter toujours plus à nos clients. »

**Patrick Lucas**, Président de Gras Savoye : « Le Conseil d'Administration de Gras Savoye se réjouit de l'offre du Groupe Willis. Nous travaillons ensemble depuis 40 ans et cette opportunité représenterait la suite logique de notre relation. Ensemble, nous serions plus forts et nous pourrions proposer à la fois une offre globale exceptionnelle à nos clients et de belles opportunités de carrière aux collaborateurs de Gras Savoye et de Willis. Gras Savoye compterait désormais parmi les leaders mondiaux du courtage et du conseil en gestion de risques et en assurance. »

**Tim Wright**, PDG de Willis International : « Ensemble, Willis et Gras Savoye pourraient proposer aux groupes internationaux d'aujourd'hui et de demain un accompagnement et des moyens mieux connectés et plus spécialisés. La France est

le 5<sup>ème</sup> marché mondial de l'assurance. Elle offre de multiples opportunités et compte de nombreux groupes internationaux; nous serions à même de leur offrir la gamme complète de nos lignes spécialisées en France et partout dans le monde pour les accompagner dans leur développement. »

**François Varagne**, Directeur Général de Gras Savoye : « Ce rapprochement permettrait à Gras Savoye de bénéficier de l'expertise internationale de Willis et ainsi de diversifier notre offre auprès de nos clients et des assureurs. Les collaborateurs de Gras Savoye évolueraient dans un groupe international au périmètre plus vaste, au sein duquel s'ouvriraient à eux de nombreuses opportunités de développement professionnel. »

### **Conditions de l'opération**

L'opération pourrait être réalisée fin décembre 2015, et non en juin 2016, comme initialement prévu. Willis est à l'origine de cette accélération, pour exposer sans attendre la vision et les avantages d'un tel rapprochement à ses clients, et pour pouvoir consolider les résultats de Gras Savoye dans ses comptes pour l'année 2016.

En complément de cette proposition ferme d'achat, Willis a également émis une notification d'intention dans le but de conserver son droit d'acquérir 70% du capital de Gras Savoye en juin 2016, conformément au pacte d'actionnaires existant, dans l'hypothèse où l'offre ferme ne serait pas acceptée par les actionnaires de Gras Savoye. Dans ce cas, le prix d'achat serait déterminé sur la base d'une formule prévue au pacte d'actionnaires.

### **Contexte financier**

Au 31 décembre 2014, en normes US GAAP, le Chiffre d'affaires<sup>1</sup> net de rétrocessions de Gras Savoye était d'environ 370 M€ et son résultat avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements (EBITDA) était d'approximativement 65 M€.

Etant donné la nature complémentaire des activités des deux groupes, il serait prévisible que la source première de création de valeur provienne des synergies de chiffre d'affaires associées à une croissance commune supplémentaire.

L'acquisition de Gras Savoye devrait entraîner une dilution de 0,06\$ à 0,08\$ du bénéfice par action de Willis en 2016, suivie d'un léger impact dilutif en 2017 avant une contribution positive en 2018. Cependant, la transaction générerait une contribution positive à hauteur de 0,13\$ à 0,17\$ par action en 2016 sans l'impact financier de l'amortissement de l'opération.

---

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires de 566 M€ publié le 15 avril 2015 est brut de rétrocessions de commissions

## Notes aux rédacteurs

### L'historique des relations entre Willis, Gras Savoye et Astorg Partners

Willis était l'un des membres clés d'un réseau international innovant initié par un courtier en assurance basé aux Etats-Unis dans les années 1960, devenu le réseau UNISON en 1982. Gras Savoye a rejoint ce réseau en 1975, ayant déjà travaillé avec Willis sur d'autres projets auparavant. Gras Savoye est une société partenaire de Willis depuis 1997, date à laquelle Willis a acquis 33% du capital de Gras Savoye, participation qui a varié jusqu'à 49%. En novembre 2009, le capital de Gras Savoye est réorganisé et Astorg Partners devient actionnaire. Willis, les actionnaires familiaux de Gras Savoye et Astorg Partners détiennent alors chacun 31,8% des parts de la holding, les 4,5% restants étant détenus par un groupe de managers et d'employés de Gras Savoye. Dans le cadre de cette réorganisation et d'un accord ultérieur, Willis a obtenu la possibilité d'acquérir d'ici 2016 les actions restantes non encore en sa possession. Depuis la réorganisation en 2009, les actionnaires ont conjointement appuyé les efforts de la direction pour améliorer la performance de l'entreprise.

### A propos de Willis

Willis Group Holdings plc est un groupe mondial de courtage en assurance, réassurance et en gestion des risques. Fondé en 1828, Willis est aujourd'hui présent sur chaque continent et emploie plus de 18 000 employés dans plus de 400 bureaux. Willis offre à ses clients une expertise de tout premier plan, un travail en partenariat permanent et une approche toujours innovante en matière de produits et de services professionnels en gestion et en transfert de risques.

Nos experts comptent parmi les plus renommés au monde en matière d'analyses, de modélisation et de stratégie de réduction des risques au croisement du commerce international et des événements extrêmes. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet, [www.willis.com](http://www.willis.com), notre magazine de gestion des risques à destination des dirigeants, [Resilience](#), et notre blog mis à jour en temps réel avec toutes les informations de dernière minute, [WillisWire](#). De par sa diversité géographique ou industrielle et son expertise, Willis apporte à ses clients nationaux et internationaux l'assurance de se développer en toute sécurité.

### A propos de Gras Savoye

Gras Savoye, fondée en 1907, est le premier courtier d'assurance en France. Depuis plus de 100 ans, le Groupe s'est développé en plaçant le client au cœur de ses préoccupations. Gras Savoye, avec un large réseau régional et international, est un partenaire solide pour les entreprises françaises. Gras Savoye, courtier de milliers d'entreprises de toutes tailles, participe à des projets tant nationaux qu'internationaux dans des secteurs d'activité multiples : assurance de personnes, assurance dommages, responsabilité civile, construction, automobile, et de nombreuses autres spécialités. Gras Savoye assure au quotidien 500 000 véhicules et plus de 2,2 millions de personnes en complémentaire-santé à travers le monde. Présent dans plus de 50 pays, le Groupe compte 3 900 salariés et est, avec son partenaire Willis, au service de ses clients dans 131 pays.

### A propos d'Astorg Partners

Astorg est une société de Capital investissement française indépendante, spécialisée dans le rachat de PME-PMI en Europe, qui gère plus de 2 milliards d'euros d'actifs. Astorg cherche toujours à s'associer à de fortes équipes de directions entrepreneuriales, afin d'investir dans des entreprises, souvent familiales, à fort potentiel de croissance, qu'Astorg accompagne en s'appuyant sur son expérience en termes de gouvernance et en leur fournissant un apport en capital adapté. Astorg bénéficie d'une culture entrepreneuriale unique, une vision long terme dans son rôle d'actionnaire, et une grande réactivité grâce à un circuit de décision court et efficace. Bien que non spécialisé par secteur, Astorg a acquis une grande expertise dans le secteur de la santé, des services aux entreprises et les entreprises industrielles de niche qui vendent des produits différenciés, souvent à dimension technologique. Astorg possède des bureaux à Paris, Londres et Luxembourg et travaille avec des Senior Advisors basés en Hollande, en Suisse et en Allemagne. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site www.astorg-partners.com](http://www.astorg-partners.com).

### Avertissement concernant les déclarations prospectives

Nous avons inclus dans ce document des « déclarations prospectives » telles que définies par la Section 27A du US Securities Act de 1933, et la Section 21E du US Securities Exchange Act de 1934, qui sont destinées à être couvertes par les règles refuges créées par ces lois. Ces déclarations prospectives incluent des informations sur les résultats futurs éventuels ou présumés de nos opérations.

Toutes les déclarations, hormis les déclarations ayant rapport à des faits historiques en lien avec les activités, événements ou développements attendus ou anticipés dans le futur, comme par exemple les résultats financiers prévisionnels et l'ampleur accrue de nos opérations, notre forte empreinte en France, notre capacité à avoir accès aux économies à forte croissance et aux marchés d'assurance, notre nouveau réseau mondial, ainsi que nos projets et références aux succès futurs, sont des déclarations prospectives. En outre, l'utilisation de mots tels que "s'attendre à", "estimer", ou expressions similaires, indique des déclarations prospectives.

Ces déclarations prospectives sont soumises à des incertitudes, événements et facteurs importants, qui pourraient entraîner des différences notables entre les résultats ou performances réels et les résultats des déclarations prospectives contenues dans ce document, y compris : le risque que l'offre ne soit pas acceptée par Gras Savoye et que l'acquisition n'ait pas lieu, ou que la transaction n'ait pas lieu dans la période accélérée souhaitée ; le risque que les conditions à la conclusion de la transaction ne soient pas remplies ; le risque qu'une approbation réglementaire qui peut être requise afin de conclure l'acquisition ne soit pas obtenue ou soit obtenue sous réserve de conditions non anticipées ; le risque que les bénéfices anticipés de l'acquisition de Gras Savoye ne soient pas totalement réalisés, ou que les bénéfices soient plus long à réaliser que prévu, notamment la taille et les synergies de chiffre d'affaires des activités combinées anticipées, ainsi que notre capacité à accéder à de potentiels marchés à forte croissance ; le risque que nous ne puissions intégrer efficacement Gras Savoye à notre activité ; le risque que nous ne parvenions pas à retenir les employés clés de Gras Savoye ; les risques associés à des activités à l'étranger, notamment le risque d'être soumis à des réglementations étrangères qui pourraient impacter négativement notre activité et d'être soumis à d'autres lois et réglementations qui s'appliquent à nos opérations et activités commerciales à travers le monde ; l'impact de toutes conditions politiques régionales, nationales ou internationales, économiques, commerciales, compétitives, de marchés, environnementales ou réglementaires sur nos opérations commerciales mondiales ; et l'impact des conditions économiques mondiales actuelles sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Pour de plus amples informations, concernant notamment les déclarations prospectives, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du formulaire 10-K de Willis pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des Etats-Unis. Vous trouverez des copies en ligne sur les sites suivants : <http://www.sec.gov> ou [www.willis.com](http://www.willis.com).

Même si nous estimons que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, chacune de ces hypothèses, et par conséquent chacune des déclarations prospectives également basées sur ces hypothèses, peut s'avérer inexacte. Au vu des incertitudes significatives inhérentes aux déclarations prospectives incluses dans ce document, le fait d'avoir inséré ces informations ne constitue aucune garantie d'atteinte de nos objectifs ou projets.

Nos déclarations prospectives ne peuvent s'apprécier qu'au jour de la diffusion de ce communiqué de presse et nous ne nous engageons pas à mettre à jour ces déclarations prospectives, sous réserve d'une obligation imposée par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Au vu de ces risques, incertitudes et hypothèses, les événements prospectifs discutés dans ce document pourraient ne pas se réaliser, et nous vous recommandons vivement de ne pas vous fier indûment auxdites déclarations prospectives.